



**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 15 avril 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances.

Suite à la mise en œuvre du cadre réglementaire sur les cryptoactifs et la mise en place de pratiques nationales adéquates de supervision, le Luxembourg s'est positionné comme marché attrayant pour les fonds monétaires tokenisés. Le secteur financier a réagi positivement à ce positionnement et les premiers fonds tokenisés ont été domiciliés au Luxembourg. Cette évolution est positive étant donné que ces fonds constituent un potentiel de croissance conséquent pour notre place financière dans le cadre de sa diversification et de son développement futur.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :

- **Monsieur le Ministre peut-il me renseigner combien de fonds monétaires tokenisés ont été domiciliés au Luxembourg jusqu'à présent ?**
- **Quelles actions le Gouvernement entend-il prendre afin de soutenir cette évolution et d'attirer davantage de ces fonds vers notre pays ?**
- **Le cas échéant, la législation existante régissant ces fonds doit-elle être complétée afin de rendre la place financière luxembourgeoise plus attrayante ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député